

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec**



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 15 octobre 2009.

Section du dépôt légal

HIVER  
2007

Vol. 4 No. 1

FrancVert est produit par  
Nature Québec | UQCN

## ÉDITORIAL

Nature Québec / UQCN et FrancVert : une histoire d'amour pour la sensibilisation à l'environnement

ARTICLES  
L'environnement  
dans tous ses états

La mémoire c'est l'histoire

## DOSSIERS

25e de Nature  
Québec/UQCN :  
Textes choisis dans  
FrancVert 1991-  
1999

Le vent tourne pour l'énergie éolienne

Chasse aux phoques: la parole aux Madelinots

Des écolos devant les tribunaux

Des tourbières pour demain

.. voir tous les articles du **dossier** ...

## L'ENTREVUE

Micheline Manseau: une globe-trotter incurablement curieuse

## TRIBUNE

## NOS LIENS

## À LIRE - À VOIR

## VOS QUESTIONS

PROCHAIN NUMÉRO  
Les zones polaires

## JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT

6 octobre : **Journée mondiale  
des animaux****ABONNEZ-VOUS!** Pour recevoir un message  
lors de la parution des  
dossiers**Envoyer!**Les Éditions en  
environnement  
**Vertigo**

## Les collaborateurs (trices)

Jean Cazes, Clôde de Guise, Louise Desautels,  
Pierre Dubois, Stéphane Gagné, Suzanne Hardy,  
Jannick Lachapelle, Monique Laforge, Lyne Lauzon,  
Raymond Lemieux, Yves Ouellet, Denyse Perreault,  
Janouk Murdoch

## Membres du comité de sélection des textes

**d'archive:** Ginette Bélanger, François Cantin, Eric  
Duchemin

## Crédits photographiques

Eric Duchemin, Pascal Otis, Serge Gagné, Antoine  
Petrecca

## HIVER 2007

Vol. 4 No. 1

- [Accueil](#)
- [Éditorial](#)
- [Articles](#)
- [Dossier](#)
- [Nos liens](#)
- [L'entrevue](#)
- [A lire / A voir](#)
- [Question / Réponse](#)
- [Nature Québec / UQCN et FrancVert : une histoire d'amour pour la sensibilisation à l'environnement](#)



### Éditorial

## Nature Québec/UQCN et FrancVert : une histoire d'amour pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement

Par Eric Duchemin, vice-président de Nature Québec / UQCN et Directeur de FrancVert

Nature Québec/UQCN fête 25 ans de personnes engagées, 25 ans d'action, mais aussi plus de 20 ans d'édition de magazine de vulgarisation sur les problèmes environnementaux contemporains, sur les gens oeuvrant en environnement et sur les solutions. En effet, dès 1984 Nature Québec/UQCN, connu à l'époque sous le nom de l'Union québécoise de la conservation de la nature (UQCN) a lancé Franc-

Nord, devenu Franc-Vert en 1987, un magazine qui a été publié pendant 15 ans et dont le dernier numéro est paru en mai 1999. Conjointement et en complément à la publication du magazine, Nature Québec / UQCN a poursuivi la promotion de l'éducation relative à l'environnement.

En 2003, ce fut un privilège d'être l'artisan de la relance de ce magazine phare du monde environnemental québécois. Franc-Vert a déjà compté au Québec plus de 6 000 abonnés. Cette relance permettait de faire revivre, grâce à la magie de l'édition électronique, une des seules revues de vulgarisation entièrement consacrées à l'environnement au Québec. Fini le papier, mais les articles d'analyse de fond sont de retour. Après 9 numéros, le succès est palpable avec plus de 120 lecteurs par jours et environ 600 abonnés (es).

Le numéro que nous éditons aujourd'hui présente 17 articles choisis parmi les 252 articles du magazine

[« précédente](#)

1 / 2

[suivante »](#)

[Imprimer l'article](#)

[Envoyer par courriel](#)

Grosneur du texte : [-](#) [+](#)



## APPUYEZ FRANCVERT

[Faites un don ou devenez membre de Nature Québec et participer ainsi au développement de FrancVert](#)

**ABONNEZ-VOUS!** Pour recevoir un message lors de la parution des dossiers

[Envoyer!](#)

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)  
[Biodiversité](#) | [Foresterie](#) | [Agriculture](#) | [Aires Protégées](#)  
[Énergie - Changements climatiques](#) | [Eau et Antenne Saint-Laurent](#)

UQCN | sensible à tous les milieux

**FrancVert**

LE WEBZINE ENVIRONNEMENTAL

HIVER 2007 | Vol. 4, No. 1

# Nature Québec/UQCN et FrancVert : une histoire d'amour pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement

**Par Eric Duchemin, vice-président de Nature Québec / UQCN et Directeur de FrancVert**

Nature Québec/UQCN fête 25 ans de personnes engagées, 25 ans d'action, mais aussi plus de 20 ans d'édition de magazine de vulgarisation sur les problèmes environnementaux contemporains, sur les gens oeuvrant en environnement et sur les solutions. En effet, dès 1984 Nature Québec/UQCN, connu à l'époque sous le nom de l'Union québécoise de la conservation de la nature (UQCN) a lancé Franc-Nord, devenu Franc-Vert en 1987, un magazine qui a été publié pendant 15 ans et dont le dernier numéro est paru en mai 1999. Conjointement et en complément à la publication du magazine, Nature Québec / UQCN a poursuivi la promotion de l'éducation relative à l'environnement.

En 2003, ce fut un privilège d'être l'artisan de la relance de ce magazine phare du monde environnemental québécois. Franc-Vert a déjà compté au Québec plus de 6 000 abonnées. Cette relance permettait de faire revivre, grâce à la magie de l'édition électronique, une des seules revues de vulgarisation entièrement consacrées à l'environnement au Québec. Fini le papier, mais les articles d'analyse de fond sont de retour. Après 9 numéros, le succès est palpable avec plus de 120 lecteurs par jours et environ 600 abonnés (es).

Le numéro que nous éditons aujourd'hui présente 17 articles choisis parmi les 252 articles du magazine Franc-Vert. Le choix a été difficile, mais nous avons essayé de respecter une certaine homogénéité dans le temps et une hétérogénéité dans les thèmes. Le choix final parmi les 52 articles choisis lors du premier tour a été déchirant pour le comité de sélection composé de Ginette Bélanger et François Cantin (administrateurs de Nature Québec) et moi-même. La qualité de la production des artisans du magazine entre 1991 et 1999 est impressionnante. L'évolution des préoccupations environnementales aussi. Ce travail nous a permis de mesurer l'ampleur du travail de Nature Québec/UQCN depuis 25 ans. Ce n'est pas de manière innocente que cet organisme soit reconnu pour sa rigueur scientifique et la qualité de ses différentes interventions dans les consultations publiques ou parlementaires. Son fonctionnement par

[commissions](#) regroupant et impliquant des citoyens soucieux de préserver l'environnement et les magazines de Nature Québec sont au cœur de son histoire.

L'excellence des textes publiés et les thèmes abordés par 3 différents magazines de Nature Québec / UQCN au cours de son existence (depuis 1984) démontrent la place centrale qu'occupe Nature Québec dans les questions d'environnement, de conservation de la nature et d'aménagement du territoire au Québec. Nous espérons perpétuer cette tradition pour encore plusieurs années par le webzine FrancVert, mais aussi par différents projets d'éducation et de sensibilisation.

Bonne lecture et à bientôt pour un dossier sur les zones polaires en cette [Année Polaire internationale](#)



## HIVER 2007

Vol. 4 No. 1

- [Accueil](#)
- [Éditorial](#)
- [Articles](#)
- [Dossier](#)
- [Nos liens](#)
- [L'entrevue](#)
- [A lire / A voir](#)
- [Question / Réponse](#)
  
- [La mémoire c'est l'histoire](#)

## L'environnement dans tous ses états

### La mémoire c'est l'histoire

par Janouk Murdock

à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de *Nature Québec* / *UQCN*

Plus on prend de l'âge, plus on perd la mémoire  
Curieusement, c'est le moment choisi  
Où l'on vous dit  
que de l'organisme vous êtes devenue LA mémoire...

Dans ma mémoire  
Restent gravées  
Toutes ces années passées.

Pour rappeler les débuts  
À ceux qui ne les ont pas vécus  
Il nous fallait produire une revue

[« précédente](#)

1 / 4

[suivante »](#)

[Imprimer l'article](#)

À peine le temps de se virer de bord  
Qu'on a mis au monde Franc-Nord.

Quatre mois six personnes  
Il a vraiment fallu activer nos neurones.

Notre président l'avait rêvé  
C'était tout un défi à relever  
C'était le bébé de Harvey.

La première pierre était posée.  
Le rêve caressé  
Est devenu réalité  
25 ans depuis ont passé.

Devenir un organe de diffusion  
Pour Harvey c'était la mission  
Sa foi, sa conviction  
Son pouvoir de persuasion  
Ont fait avancer la cause  
Même quand les obstacles étaient quelq

[Envoyer par courriel](#)

Grosueur du texte : [-](#) [+](#)



## APPUYEZ FRANCVERT

[Faites un don ou devenez membre de Nature Québec et participer ainsi au développement de FrancVert](#)

**ABONNEZ-VOUS!** Pour recevoir un message lors de la parution des

[Envoyer!](#)

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)  
[Biodiversité](#) | [Foresterie](#) | [Agriculture](#) | [Aires Protégées](#)

# La mémoire c'est l'histoire

par Janouk Murdock

*à l'occasion du 25e anniversaire de Nature Québec / UQCN*

Plus on prend de l'âge, plus on perd la mémoire  
Curieusement, c'est le moment choisi  
Où l'on vous dit  
que de l'organisme vous êtes devenue LA mémoire...

Dans ma mémoire  
Restent gravées  
Toutes ces années passées.

Pour rappeler les débuts  
À ceux qui ne les ont pas vécus  
Il nous fallait produire une revue  
À peine le temps de se virer de bord  
Qu'on a mis au monde Franc-Nord.

Quatre mois six personnes  
Il a vraiment fallu activer nos neurones.

Notre président l'avait rêvé  
C'était tout un défi à relever  
C'était le bébé de Harvey.

La première pierre était posée.  
Le rêve caressé  
Est devenu réalité  
25 ans depuis ont passé.

Devenir un organe de diffusion  
Pour Harvey c'était la mission  
Sa foi, sa conviction  
Son pouvoir de persuasion  
Ont fait avancer la cause  
Même quand les obstacles étaient quelque chose.

Le défi était grand  
On le comprend  
Devenir la conscience écologique  
D'un pays et de ses résidents

C'était plus qu'emballant.

Rachel Carson 20 ans auparavant  
Avait publié un livre coup de poing  
Printemps silencieux.  
On en avait besoin.

Projet ambitieux, projet audacieux  
Qui mettait déjà en garde contre la pollution de tous les milieux.

Si aujourd'hui nos printemps sont mélodieux  
C'est grâce à eux  
Tous les militants en environnement.

La devise choc  
À l'époque :  
Penser globalement, agir localement  
Était sans équivoque.  
Elle a fait réfléchir les gens  
Tout en démontrant  
Que ce n'est pas tout de parler environnement  
Il faut s'investir personnellement.

Aujourd'hui plus personne ne s'en moque  
À part les vieux schnoques.  
La plus petite action  
A de grandes répercussions  
Nous faisons partie d'un tout  
Plus personne ne le désavoue

Il en est passé depuis de l'eau sous les ponts  
Et elle n'était pas toujours propre.  
Mais bon !

De nombreuses équipes ont fait un travail remarquable.  
Et le développement durable  
Fait maintenant partie du vocabulaire  
Et ce ne sont pas des mots en l'air,  
Quoiqu'il reste énormément de travail à faire  
Auprès des gens et surtout des parlementaires.

Après 25 ans de dur labeur  
Les chouettes et les épinettes  
Les vers et les rivières  
Les couleuvres et les fleuves  
Les lacs et les parcs  
Doivent beaucoup à l'UQCN  
Ils ont été sauvés par centaines

Hier UQCN, aujourd'hui Nature Québec  
Même travail, mêmes personnes intrinsèques  
Même mission même combat  
Rien n'a changé, pas un iota.

Il reste encore tant et tant à faire

Pour nos enfants qui arrivent sur cette terre  
Pour qu'ils puissent jouir de printemps toujours mélodieux  
Pour qu'ils écoutent pousser les bouleaux  
Pour qu'ils consolent les saules pleureurs  
Pour que les tourterelles ne soient plus jamais tristes  
Pour que les jaseurs des cèdres continuent de potiner  
Pour que les monarques règnent sur la forêt  
Pour que les demoiselles continuent de danser sur les étangs.  
Il reste encore tant et tant à faire.

Heureusement,  
Il nous reste encore un peu de temps.  
Prenez ce temps, c'est pour vos enfants.

Êtes-vous d'accord ? Tous on s'embarque pour un autre 25 ans ?

Bon anniversaire à tous ceux qui oeuvrent  
avec amour en environnement.



*Nature Québec*

---

UQCN | sensible à tous les milieux

## HIVER 2007

Vol. 4 No. 1

- [Accueil](#)
- [Éditorial](#)
- [Articles](#)
- [Dossier](#)
- [Nos liens](#)
- [L'entrevue](#)
- [A lire / A voir](#)
- [Question / Réponse](#)
- [Le vent tourne pour l'énergie éolienne](#)
- [Chasse aux phoques: la parole aux Madelinots](#)
- [Des écoles devant les tribunaux](#)
- [Des tourbières pour demain](#)
- [Emprisonner nos rivières?](#)
- [La cogénération : une filière contestée](#)
- [La forêt de tous les espoirs](#)
- [La ville plus attrayante que la banlieue?](#)
- [Les sept péchés capitaux du maïs](#)
- [Milieux protégés](#)



### Dossier |

## 25e de Nature Québec/UQCN : Textes choisis dans FrancVert 1991-1999

Article publié en 1993 -  
Francyvert, Vol. 10, no 5,  
p. 20-23

### Le vent tourne pour l'énergie éolienne

par Raymond Lemieux

Lors de la publication de cet article  
Raymond Lemieux était journaliste

Aux États-Unis et dans certains pays européens, les éoliennes produisent désormais une énergie à bon compte. A quand le tour du Québec?

Battant le vent, les pales de quelques centaines d'éoliennes ronronnent et donnent un air résolument

hollandais aux vallons américains. Nous sommes à Altamont, à l'est de San Francisco, Californie. C'est ici, dans ce paysage bucolique, que U.S. Wind Power a créé, au milieu des années 1980, un parc d'éoliennes. Un des plus importants au monde. L'électricité y est produite à un coût suffisamment avantageux pour que la compagnie américaine planifie maintenant la création d'autres parcs. Prochaine étape envisagée par la US Wind Power: la Gaspésie, PQ!

L'évolution technologique des éoliennes est rapide et l'énergie éolienne est devenue une alternative réelle de production d'énergie dans les États américains» affirme David Cliche, consultant et coordonnateur du Forum québécois pour l'examen public de Grande-Baleine. David Cliche a effectué tout récemment une tournée des parcs américains d'éoliennes dont celui d'Altamont. Il en est revenu convaincu de l'intérêt de l'éolienne.

En fait le vent a tourné pour l'énergie éolienne

[« précédente](#)

1 / 8

[suivante »](#)

[: plantes protégées?](#)

[Imprimer l'article](#)

[Envoyer par courriel](#)

Grosueur du texte : [-](#) [+](#)

- [Intentions vertes pour continent blanc](#)
- [Pollution baladeuse](#)
- [À la découverte des arbres exceptionnels](#)
- [Poussée de fièvre!](#)
- [Politis, création collective](#)
- [Draguer en eaux troubles](#)
- [Les parcs du Québec](#)



Nature Québec

**APPUYEZ FRANCVERT**

[Faites un don ou devenez membre de Nature Québec et participer ainsi au développement de FrancVert](#)

**ABONNEZ-VOUS!** Pour recevoir un message lors de la parution des dossiers

[Envoyer!](#)

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)  
[Biodiversité](#) | [Foresterie](#) | [Agriculture](#) | [Aires Protégées](#)  
[Énergie - Changements climatiques](#) | [Eau et Antenne Saint-Laurent](#)

UQCN | sensible à tous les milieux

**FrancVert**

LE WEBZINE ENVIRONNEMENTAL

HIVER 2007 | Vol. 4, No. 1

**Article publié en 1993 - Francvert, Vol. 10, no 5, p. 20-23**

**Le vent tourne pour l'énergie éolienne**

par Raymond Lemieux

## **Lors de la publication de cet article Raymond Lemieux était journaliste**

Aux États-Unis et dans certains pays européens, les éoliennes produisent désormais une énergie à bon compte. A quand le tour du Québec?

Battant le vent, les pales de quelques centaines d'éoliennes ronronnent et donnent un air résolument hollandais aux vallons américains. Nous sommes à Altamont, à l'est de San Francisco, Californie. C'est ici, dans ce paysage bucolique, que U.S. Wind Power a créé, au milieu des années 1980, un parc d'éoliennes. Un des plus importants au monde. L'électricité y est produite à un coût suffisamment avantageux pour que la compagnie américaine planifie maintenant la création d'autres parcs. Prochaine étape envisagée par la US Wind Power: la Gaspésie, PQ!

L'évolution technologique des éoliennes est rapide et l'énergie éolienne est devenue une alternative réelle de production d'énergie dans les États américains» affirme David Cliche, consultant et coordonnateur du Forum québécois pour l'examen public de Grande-Baleine. David Cliche a effectué tout récemment une tournée des parcs américains d'éoliennes dont celui d'Altamont. Il en est revenu convaincu de l'intérêt de l'éolienne.

En fait le vent a tourné pour l'énergie éolienne. Marginale et expérimentale qu'elle était dans les années 1970, l'électricité produite par les éoliennes a vu son prix ramené à un niveau compétitif sur les marchés de l'énergie. Même si cette électricité ne représente qu'environ 0,25% du total de l'électricité produite à travers le monde, elle équivaut tout de même à 2215 mégawatts (MW). De quoi alimenter un demi-million de bungalows selon l'American Wind Energy Association. Pour donner une idée du bond accompli, rappelons qu'en 1981 le souffle d'Éole ne fournissait que 15 MW.

La Californie produit actuellement 80% de l'énergie éolienne de la planète. Le Danemark suit avec 16%. Ce petit pays nordique réserve déjà 2% de son bilan énergétique national à l'éolienne, une part que le gouvernement veut quintupler d'ici l'an 2000.

En plus des économies d'échelle que les promoteurs américains ont pu réaliser en entreprenant un programme de construction important, c'est l'augmentation de la puissance des éoliennes qui a contribué à faire baisser le prix par unité énergétique. Il y a dix ans le plus gros aérogénérateur fournissait 125 kilowatts (kW); aujourd'hui des éoliennes de 450 kW sont proposées aux producteurs d'électricité. Ainsi U.S. Wind Power fournit une électricité qui lui coûte environ cinq sous le kilowatt-heure à produire, soit à peu près ce que coûterait l'électricité du projet québécois d'hydroélectricité Grande-Baleine.

«Ce qui étonne les Américains, c'est qu'au Québec on néglige notre potentiel éolien, un potentiel des plus notables en Amérique du Nord, signale David Cliche. Ils ne comprennent pas que nous ne nous soyons pas gardés à la fine pointe de la technologie en matière d'éolienne.» Selon l'Association canadienne de l'énergie éolienne, le potentiel québécois s'élèverait en théorie à 200.000 MW.

### **Une expertise abandonnée**

Hydro-Québec a reçu, au printemps dernier, une proposition de la U.S. Wind Power qui vise la réalisation de deux parcs d'éoliennes en Gaspésie. Ces parcs correspondraient à une puissance installée de 100 MW et seraient reliés au réseau principal. «A première vue le projet est intéressant, admet prudemment Francis Dupuis, directeur de la production privée à Hydro-Québec. Ce serait un contrat à long terme: nous paierions pour l'énergie livrée tandis que le promoteur assurerait la construction, l'exploitation et l'entretien des parcs.» Il faudra prévoir une année pour faire l'évaluation des sites sur lesquels seraient établies les éoliennes américaines.

Ce projet s'ajoute à celui des Iles-de-la-Madeleine pour lequel Hydro-Québec s'apprête, au moment de mettre sous presse, à lancer un appel d'offres. Encore là, c'est le promoteur qui verra à la réalisation et à l'exploitation des éoliennes. Beaucoup plus modeste, le parc totaliserait cinq mégawatts de puissance installée. Les éoliennes permettraient à Hydro-Québec d'économiser 10% du combustible employé pour produire l'électricité des Madelinots avec l'actuelle centrale au diesel.

Serait-ce donc les vrais débuts de l'énergie éolienne au Québec? Dans les années 1970, Hydro-Québec a pourtant consacré quelques millions de dollars au développement d'une éolienne à axe vertical de type Darius. L'éolienne a été construite aux Iles-de-la-Madeleine et a tenu quelques années. A la suite d'un bris dans le système de freinage, l'éolienne s'emballait avant de s'effondrer, emportant dans sa chute les quelques espoirs qu'Hydro-Québec entretenait à l'endroit du vent.

Une autre grande éolienne de même type a été construite à Cap-Chat, en Gaspésie, par Hydro-Québec en collaboration avec le Conseil national de la recherche (CNR) au coût de 35 millions de dollars. Vendue à la firme SNC-Lavalin qui l'a récemment cédée à un promoteur privé, cette éolienne à axe vertical a une capacité de production de 3,8 MW. Aujourd'hui, cette technologie cède le pas en Europe et aux États-Unis à l'éolienne à axe horizontal. De fabrication danoise, une éolienne à axe horizontal a été installée à Kuujuaq dans le Nouveau-Québec, en 1987, par Hydro-Québec. Petite productrice, elle n'est pas reliée au réseau et vise avant tout à tester les matériaux pour leur résistance au froid.

Pour l'heure, la Société d'État ne compte pas se mêler de près à la recherche et au développement d'éoliennes québécoises. Elle promet seulement d'acheter l'électricité produite. «Il n'est pas question de réinventer la roue, mieux vaut suivre ce qui se fait ailleurs», soutient Francis Dupuis.

«Je considère que l'énergie éolienne a un potentiel incroyable à l'échelle mondiale, surtout dans les pays où on utilise l'énergie thermique, estime pour sa part Luc Gagnon, conseiller en planification environnementale pour Hydro-Québec. Mais il est loin d'être démontré qu'elles ont leur place là où on produit de l'hydroélectricité. Il faut savoir que lorsque le vent ne souffle plus, les éoliennes arrêtent et la production d'électricité qui leur est rattachée cesse. Il faut quelque chose pour prendre immédiatement la relève afin de continuer à alimenter le réseau. Une légère baisse de vent pendant cinq minutes est suffisante pour perturber tout le réseau. Aux Iles-de-la-Madeleine, le recours à l'éolienne en complément des génératrices est cependant logique: on estime pouvoir de temps à autre se passer d'un ou deux groupes de génératrices au diesel et sauver beaucoup de carburant polluant.»

## **Une énergie complémentaire**

En mars dernier, l'Association canadienne de l'énergie éolienne (AGEE) a présenté un mémoire devant la Commission parlementaire chargée d'étudier la proposition de plan de développement d'Hydro-Québec. On y formule trois recommandations: évaluer la ressource éolienne du territoire, construire un parc d'une puissance de 25 à 35 MW afin de mettre à jour le savoir-faire québécois et évaluer les possibilités d'intégration des éoliennes à l'actuel réseau électrique.

Le mémoire fait aussi état de la conjoncture devenue favorable à l'éolienne. Mais il n'a pas convaincu Luc Gagnon qui le qualifie carrément d'utopique. «D'après leur mémoire, déduit-il, ils croient possible de remplacer les projets de barrages hydroélectriques sur les rivières Grande-Baleine, Nottaway, Broadback et Rupert par des éoliennes. Vous imaginez? Les éoliennes devront donc fournir en tout 12.000 MW! Le scénario que le mémoire propose bien sérieusement, c'est de construire des parcs d'éoliennes dans les meilleures zones de vents du Québec, c'est-à-dire sur plusieurs centaines de kilomètres de côtes en Gaspésie, à la baie James et sur la Côte-Nord. Si on tient compte des zones écologiquement sensibles, il n'y aura plus de littoraux au Québec qui ne seraient pas couverts d'espèces de buildings de 20 étages en forme d'éolienne!»

«Il n'est pas question de remplacer l'hydroélectricité par l'éolienne, soutient pourtant Réal Reid, ancien président de l'Association et aussi ingénieur-chercheur à l'Institut de recherche en électricité du Québec (IREQ). Le vent nous paraît surtout une bonne source d'énergie complémentaire. On peut parfaitement intégrer un parc d'éoliennes au réseau hydroélectrique, mais Hydro a toujours fait le raisonnement de ne combiner ses éoliennes qu'à des génératrices au diesel. L'idée, c'est de planifier des parcs éoliens avec des barrages hydroélectriques.» David Cliche ajoute: «Y a-t-il une énergie plus complémentaire? Lorsqu'il vente, on pourrait laisser l'eau s'accumuler dans les réservoirs, puis la laisser passer dans les turbines quand le vent cessera. C'est ça le vrai couplage éolien-hydraulique.»

Une belle occasion de procéder à un mariage éolien-hydraulique pourrait se présenter dans le cadre du projet de barrage de Sainte-Marguerite-3 (SM-3), sur la Côte-Nord. Jacques Tellier, un ingénieur-conseil, en a fait la

démonstration pour l'ACEE en commission parlementaire. Le détournement des deux principales rivières tributaires de la Moisie, la rivière aux Pécans et la rivière Carheil, permet d'augmenter de 450 gigawatt-heures la production électrique du futur barrage hydroélectrique SM3. L'ingénieur avance que ces gigawatt-heures supplémentaires peuvent très bien être obtenus avec des éoliennes. Une proposition qui tombe pile, d'autant plus que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a déconseillé le détournement des deux tributaires de la rivière Moisie.

«De fait, on peut très bien se passer de l'apport d'eau de ces deux rivières et produire la quantité d'énergie souhaitée en adoptant un scénario qui laisserait une place à l'éolienne, explique Jacques Tellier. Cela nécessite un parc de 250 éoliennes ayant au total une puissance de 120 MW, soit l'équivalent de ce que veut bâtir la U.S. Wind Power en Gaspésie. Au coût actuel des éoliennes, cela représente un investissement de 150 millions de dollars. En comparaison, le détournement des rivières proposé par Hydro-Québec coûterait 375 millions de dollars.»

### **Une filière acceptable?**

La préoccupation d'Hydro-Québec, c'est de subvenir aux besoins quand arrive la période de pointe, c'est-à-dire quand les hydro-québécois ont besoin de la plus grande quantité d'électricité en faisant fonctionner tout à la fois: du lave-vaisselle au téléviseur en passant par le chauffe-eau, la cuisinière et le système de chauffage. C'est en hiver que surviennent ces périodes. «Or, c'est justement en hiver qu'il vente le plus, précise M. Reid. Ça fait de l'option éolienne une alternative énergétique tout à fait appropriée pour nous.»

Luc Gagnon n'endosse pas ce raisonnement. Il croit au contraire que, en hiver, les éoliennes seraient en panne de vent la moitié du temps. «Ce n'est qu'en réalisant des bilans annuels qu'on pourrait savoir où installer les parcs et estimer correctement leur rendement. Sauf pour les Iles-de-la-Madeleine, on ne possède pas ce type de bilans.» M. Gagnon rappelle que, si le vent tombe alors que la demande en électricité est forte, le réseau devra compenser. Dans ce cas, trois scénarios sont possibles: fournir plus d'hydroélectricité (les barrages devant alors être conçus en conséquence); produire une énergie d'appoint, soit dans nos foyers (chauffage bi-énergie), soit grâce à une centrale thermique; importer de l'électricité américaine.

Par ailleurs, avant toute réalisation d'un mégaprojet éolien, il y a également un facteur social à considérer. «Si actuellement il y a un courant favorable au regard de l'énergie éolienne dans l'opinion publique, il va s'éteindre instantanément quand il faudra choisir un endroit où mettre ces éoliennes hautes comme des bâtiments de 20 étages, assure M. Gagnon. Vous allez voir que l'opposition va devenir féroce.» Verrons-nous alors se reproduire une nouvelle «affaire Grondines-Lotbinière»? Critiquant la pollution visuelle causée par les fils et les pylônes qui devaient transporter l'électricité par-dessus le fleuve à la hauteur du village de Grondines, les gens des environs ont mené une campagne virulente contre le projet d'Hydro-Québec. La société d'État a dû reculer et modifier ses plans. La ligne passe aujourd'hui sous le fleuve.

Enfin, des parcs d'éoliennes posent aussi un problème... aux oiseaux. Ceux-ci ne voient pas toujours les pales qui tournent. En Californie, depuis 1989, plusieurs centaines d'aigles et de rapaces ont ainsi été happés et tués. Cependant, en installant à l'avenir des émetteurs d'ultrasons, les promoteurs pensent pouvoir effaroucher et ainsi tenir à l'écart la faune ailée.

Des débats en perspective? «On peut prendre tout le temps qu'il nous faut pour les faire, glisse Jacques Tellier. Alors qu'il faut des années pour construire un barrage hydroélectrique, on doit prévoir six mois de travaux pour construire un parc d'éoliennes!»

### **De la farine à l'électricité**

Le processus mécanique de l'éolienne est en somme tout simple. La force du vent fait tourner les pales de l'éolienne qui constitue en quelque sorte une turbine. L'énergie cinétique de l'air est ainsi convertie en énergie mécanique. Longtemps cette énergie a permis de moulinier la farine: c'était l'époque des moulins à vent. Aujourd'hui elle actionne des génératrices qui produisent l'électricité voulue.

Il y a deux grandes familles d'éoliennes. Celles à axe verticale ont l'allure de grands batteurs à oeufs. Quant aux

éoliennes à axe horizontal qui gagnent en popularité depuis une décennie, elles ont retrouvé leur allure de moulin à vent.



---

UQCN | *sensible à tous les milieux*

## HIVER 2007

Vol. 4 No. 1

- [Accueil](#)
- [Éditorial](#)
- [Articles](#)
- [Dossier](#)
- [Nos liens](#)
- [L'entrevue](#)
- [A lire / A voir](#)
- [Question / Réponse](#)
- [Le vent tourne pour l'énergie éolienne](#)
- [Chasse aux phoques: la parole aux Madelinots](#)
- [Des écolos devant les tribunaux](#)
- [Des tourbières pour demain](#)
- [Emprisonner nos rivières?](#)
- [La cogénération : une filière contestée](#)
- [La forêt de tous les espoirs](#)
- [La ville plus attrayante que la banlieue?](#)
- [Les sept péchés capitaux du maïs](#)
- [Milieux protégés](#)



### Dossier |

## 25e de Nature Québec/UQCN : Textes choisis dans FrancVert 1991-1999

Article publié en 1992 -  
Francvert, Vol. 9, no 6, p.  
17-19

### Chasse aux phoques: la parole aux Madelinots

Par Yves Ouellet

Yves Ouellet collaborait à Francvert à titre de journaliste pigiste

**Note de la rédaction :** Au moment de produire ce reportage, une étude réalisée par les scientifiques David Lavigne et Susan Wallace, de l'Association internationale des mammifères marins, de Guelph en Ontario, en arrivait à la conclusion que les phoques ne pouvaient être tenus responsables de la baisse de

réserves de morues dans l'Atlantique-Nord. Dans le cadre de cette étude, 9200 estomacs de phoques ont été analysés et seul un petit nombre contenaient de la morue. Selon ce que rapportait une dépêche de la Presse canadienne, la section canadienne de l'International Fund for Animal Welfare «a exprimé l'espoir que le rapport mette un terme aux demandes de «massacre des phoques», sous prétexte qu'ils mangent de grandes quantités de morues. Cette étude devrait constituer le cercueil du lobby des tueurs», a indiqué l'International Fund.

Mais selon Mike Hammill de l'Institut Maurice-Lamontagne, un centre de recherches du ministère fédéral des Pêches et des Océans, ces conclusions sont prématurées et l'étude est incomplète, puisqu'elle porte sur des analyses de phoques récoltés seulement sur les côtes. Pour déterminer avec rigueur si les phoques consomment de la morue, a précisé M. Hammill, il faudrait connaître leurs habitudes

[« précédente](#)

1 / 9

[suivante »](#)

[: plantes protégées?](#)

[Imprimer l'article](#)

[Envoyer par courriel](#)

Grosueur du texte : [-](#) [+](#)

- [Intentions vertes pour continent blanc](#)
- [Pollution baladeuse](#)
- [À la découverte des arbres exceptionnels](#)
- [Poussée de fièvre!](#)
- [Politis, création collective](#)
- [Draguer en eaux troubles](#)
- [Les parcs du Québec](#)



Nature Québec

**APPUYEZ FRANCVERT**

[Faites un don ou devenez membre de Nature Québec et participer ainsi au développement de FrancVert](#)

**ABONNEZ-VOUS!** Pour recevoir un message lors de la parution des dossiers

[Envoyer!](#)

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)  
[Biodiversité](#) | [Foresterie](#) | [Agriculture](#) | [Aires Protégées](#)  
[Énergie - Changements climatiques](#) | [Eau et Antenne Saint-Laurent](#)

UQCN | sensible à tous les milieux

**FrancVert**

LE WEBZINE ENVIRONNEMENTAL

HIVER 2007 | Vol. 4, No. 1

**Article publié en 1992 - Francvert, Vol. 9, no 6, p. 17-19**

**Chasse aux phoques: la parole aux Madelinots**

**Par Yves Ouellet**

**Yves Ouellet collaborait à Franvert à titre de journaliste pigiste**

**Note de la rédaction :** *Au moment de produire ce reportage, une étude réalisée par les scientifiques David Lavigne et Susan Wallace, de l'Association internationale des mammifères marins, de Guelph en Ontario, en arrivait à la conclusion que les phoques ne pouvaient être tenus responsables de la baisse de réserves de morues dans l'Atlantique-Nord. Dans le cadre de cette étude, 9200 estomacs de phoques ont été analysés et seul un petit nombre contenaient de la morue. Selon ce que rapportait une dépêche de la Presse canadienne, la section canadienne de l'International Fund for Animal Welfare «a exprimé l'espoir que le rapport mette un terme aux demandes de «massacre des phoques», sous prétexte qu'ils mangent de grandes quantités de morues. Cette étude devrait constituer le cercueil du lobby des tueurs», a indiqué l'International Fund.*

*Mais selon Mike Hammill de l'Institut Maurice-Lamontagne, un centre de recherches du ministère fédéral des Pêches et des Océans, ces conclusions sont prématurées et l'étude est incomplète, puisqu'elle porte sur des analyses de phoques récoltés seulement sur les côtes. Pour déterminer avec rigueur si les phoques consomment de la morue, a précisé M. Hammill, il faudrait connaître leurs habitudes alimentaires lorsqu'il sont au large, particulièrement dans le détroit de Cabot. Or, aucun échantillonnage n'a été pris dans ce secteur.*

Partout à travers le monde, les chasseurs de phoques des Iles-de-la-Madeleine ont été «jugés et condamnés». Et au-delà des chasseurs, ce sont en fait tous les Madelinots qui appuient cette forme de récolte faunique qui ont été jugés et condamnés sans appel, autant dans leur propre pays que par les Américains (qui, il y a 200 ans, ont totalement décimé le morse des Iles-de-la-Madeleine) ou par la Communauté des pays européens (qui n'a pourtant pas su protéger les phoques de la Méditerranée). Aux yeux du monde entier, une autre «étoile de David» a été accolée aux 15.000 habitants des îles et plus particulièrement à ses quelques centaines de chasseurs qui portent maintenant l'étiquette indélébile de tueurs sanguinaires!

On retrouve en fait quatre espèces de phoques aux Iles-de-la-Madeleine: le phoque du Groenland, le phoque gris, le phoque commun et le phoque à capuchon. L'espèce la plus abondante (et aussi la plus connue) est le phoque du Groenland dont un million de têtes se retrouvent sur les glaces des îles. Au total, le troupeau canadien de phoques du Groenland compte entre trois et quatre millions d'individus. Cette espèce séjourne l'été dans l'Arctique et migre à l'automne vers le Labrador et le golfe du Saint-Laurent pour venir donner naissance, en mars, à un seul petit par couple, le célèbre blanchon tant convoité pour sa fourrure blanche.

### **Une population piégée**

Mais se peut-il que les Madelinots aient été piégés par de puissants groupes écologiques internationaux qui ont vu dans le blanchon un symbole, une image ou une marque de commerce capable d'attendrir à coup sûr le coeur de riches Californiens ou Newyorkais, puis de les amener à délester leur bourse à l'avantage de ceux qui s'affichent comme les seuls protecteurs de ces magnifiques petits «toutous» de peluche aux grands yeux sombres éplorés?

Avec le sentiment d'avoir été pris en otage depuis 15 ans, les Madelinots prennent aujourd'hui la parole pour dénoncer les groupes soi-disant écologiques qui ont amené l'interdiction de la chasse commerciale aux phoques en 1983. Si l'on considère le point de vue des Madelinots qui n'a jamais été entendu, on découvre une population qui, sans le moindre recours, a été dépossédée d'une activité ancestrale importante sur les plans culturel et économique, soit la chasse aux phoques qui a toujours contribué à l'équilibre écologique.

Le blanchon est bien sûr un animal plus que superbe. De tous les nouveau-nés du bestiaire universel, il est le plus pur, le plus doux, le plus dépendant. Konrad Lorenz, le grand spécialiste en comportement animal, affirmait que le visage du bébé-phoque était celui qui évoquait le plus celui de l'enfant et que, ce faisant, il suscitait le plus grand potentiel d'apitoiement humain. Brigitte Bardot a laissé entendre qu'il pleurerait à la vue des chasseurs; en fait, ses yeux sont toujours humides, ce qui les protège du vent et du soleil. On a rapproché son cri de celui du poupon appelant désespérément sa mère. Des membres de Greenpeace les ont aspergés de peinture pour les sauver... mais les a condamnés à mort du même coup, les mères les ayant abandonnés par la suite. On a aussi affirmé qu'il était menacé de disparition, ce qui n'a jamais été le cas. A beau mentir... On persiste encore dans cette désinformation et les touristes américains, que le pourvoyeur Natural Habitat amène à Cap-aux-Meules pour observer les blanchons, arborent encore leur «T-shirt» où on peut lire, comme une provocation, «Sauvez les phoques: espèce menacée d'extinction». Tenus loin de la population locale, ces gens s'en retourneront avec un préjugé renforcé.

Conscient de l'effet visuel radical d'une tache de sang giclant sur une fourrure blanche et sur une banquise tout aussi blanche, surtout en gros plan et dans un montage répétitif très martelant, les défenseurs des bébés phoques se sont aussi dotés d'un film qui a eu un franc succès international. Ce film a supporté l'une des toutes premières et des plus vastes opérations de marketing «environnementaliste» qu'on ait vues. «Trucage», clame-t-on à l'unisson aux Iles, en pensant à ce «reportage» qui a profondément blessé la population.

## **Un trucage**

Wellie Lebel, de l'île du Havre-Aubert, n'est pas un tueur sanguinaire. C'est un sage de 72 ans. Un pêcheur et un chasseur, comme son grand-père Daniel, mort sur les glaces en mars 1911, à la chasse aux phoques. Personne ne connaît et n'aime les phoques plus que lui. Pendant des années, il a guidé sur la banquise les scientifiques ou les journalistes comme Serge Deyglun: «Deyglun lui-même a payé 10 \$ un gars de Havre-aux-Maisons pour qu'il écorche, devant sa caméra, un blanchon vivant. Les chasseurs n'ont jamais fait ça parce que ça ne donne rien et que c'est dangereux. Quand ils ont montré ce film à New York, il y avait l'énorme dessin d'un blanchon qu'un chasseur abattait et une mare de sang qui coulait dans la rue», raconte-t-il.

L'attaque serait-elle encore plus vicieuse qu'on ne pourrait le croire? Biologiste et environnementaliste, Lucie D'Amours se demande encore: «pourquoi s'en est-on pris aux Madelinots, alors que les plus grands chasseurs sont les Terre-Neuviens et que la chasse à la carabine des Inuit est infiniment plus cruelle?» Autant que le blanchon, les Madelinots ont été une proie facile issue d'une autre culture. Ils étaient tout désignés pour servir de barbares béats.

Même le gouvernement canadien est resté impuissant. Selon Jean-Yves Roy, du ministère fédéral des Pêches et des Océans, «ces groupes ont atteint leurs fins par des méthodes spectaculaires auxquelles le gouvernement ne pouvait répondre que par des méthodes diplomatiques». Le manège se répète encore de nos jours.

Toute cette opération, qui aurait pu être fort louable si elle avait eu de véritables fondements écologiques au lieu d'être axée sur la seule émotivité, a nettement atteint ses objectifs de financement chez des groupes comme International Fund for Animal Welfare, Greenpeace, la Fondation Franz Weber et d'autres, mais elle a nié la véritable protection des phoques. Après avoir provoqué l'arrêt de la chasse d'un animal qui n'était aucunement menacé, les groupes protectionnistes ont contribué à l'apparition d'un problème concret et sérieux: la surpopulation.

Yves Leblanc n'est pas lui non plus un tueur sanguinaire. Employé permanent de l'Association des chasseurs de phoques, c'est un gestionnaire qui essaie d'assurer la survie de sa collectivité. Il n'hésite pas, pour sa part, à relier l'explosion démographique des phoques à la disparition de la morue: «Nous ne nions pas que la surpêche internationale y soit pour beaucoup, mais il faut aussi comprendre que les phoques et les morues ont en partie le même régime alimentaire et que la concurrence est maintenant déstabilisée».

Il est extrêmement difficile d'évaluer la population totale de phoques du Groenland dans le golfe du Saint-Laurent. Le Comité scientifique consultatif des pêches canadiennes dans l'Atlantique émet toutefois l'hypothèse qu'en 1983, la population totale était de moins de deux millions. Maintenant, elle pourrait atteindre entre trois et quatre millions, à un moment où le taux de croissance démographique démarre en flèche. On commence d'ailleurs à sentir les effets de l'écroulement du marché de la fourrure en 1983, les jeunes d'alors commençant à mettre bas, la maturité sexuelle chez le phoque étant atteinte à l'âge de cinq ou six ans. A cela s'ajoute, selon le biologiste Robert Michaud du Groupe de recherche et d'éducation en milieu marin, un autre facteur déstabilisateur: la disparition du requin dans le golfe à cause de la pêche de fond. Cet important prédateur du phoque n'intervient plus dans l'équilibre naturel.

Dès 1976, le Dr David E. Sergeant se disait convaincu qu'en maintenant à un maximum de 1.600.000 bêtes le troupeau de phoques du Groenland qui descend chaque année à Terre-Neuve et dans le golfe du Saint-Laurent, la reproduction demeurerait à un point optimal. Nous en compterons bientôt trois fois plus. «Les phoques ne font pas exception aux grands principes biologiques, dit-il: lorsqu'il y a surpopulation, apparaissent les problèmes de santé, d'alimentation et de reproduction».

## **L'observation des blanchons**

Depuis quatre ans, une nouvelle activité sonne un éveil momentané de l'industrie touristique hivernale aux Iles-de-la-Madeleine. Une moyenne de 600 touristes, à 85% étrangers, viennent y observer les blanchons durant les deux semaines où ils demeurent sur la banquise. Le tiers du troupeau canadien se tient dans le golfe, au large de l'archipel québécois où les blanchons sont très facilement abordables. Les pourvoyeurs étrangers voient là l'occasion d'amener de l'eau au moulin de leur cause, en donnant accès à l'animal chéri, tout en minimisant les contacts avec la population locale.

L'organisme québécois Nortour a au contraire choisi de travailler en collaboration avec une entreprise locale, le Château Madelinot de Cap-aux-Meules. En trois jours, on propose aux visiteurs la projection de films sur les phoques et sur les îles. On invite des conférenciers, des spécialistes et, surtout, on offre les services d'un guide madelinot qui risque de faire découvrir un autre côté de la médaille à des visiteurs médusés.

Léonard Chevrier non plus n'est pas un tueur sanguinaire. Pourtant, plusieurs le jugeraient comme tel, puisqu'à 33 ans, il a déjà 19 saisons de chasse derrière lui. Il est donc préoccupé par la bonne gestion du troupeau. Il agit aussi comme guide auprès des touristes. A ceux qui le souhaitent, il parle du comportement des phoques, de la chasse et des craintes des gens d'ici: «Nous observons de plus en plus de phoques malades qui n'ont plus que la peau et les os, qui ont perdu de grandes plaques de fourrure ou qui ont été attaqués par d'autres phoques», explique-t-il aux touristes qui s'étonnent de voir de nombreux blanchons rachitiques autour d'eux.

Les diagnostics fusent de toutes parts quant à ce phénomène. Certains y voient déjà des conséquences de la surpopulation, mais les chasseurs les plus expérimentés parlent plutôt de la responsabilité des visiteurs dont les hélicoptères se posent en plein milieu du troupeau, faisant fuir des femelles qui abandonnent leur petit. Serait-ce possible que ces gens qui veulent sauver les blanchons les tuent innocemment par leur présence? Ce serait le comble! On pourrait cependant corriger cette situation en atterrissant en retrait du troupeau.

Selon les scientifiques qui oeuvrent sur la banquise, ce sont les mouvements des glaces qui auraient pu retarder la mise bas et provoquer une mue prématurée. Qui dit vrai? Chose certaine, on ne peut parler d'épidémie actuellement, mais la bombe est déjà amorcée. Mike Hammill, un scientifique de l'Institut Maurice-Lamontagne spécialisé dans l'étude de la croissance des phoques, nous apprend qu'il y a eu, il y a trois ans, une épidémie chez les phoques communs d'Europe et qu'on a retrouvé le même virus chez un phoque du Groenland mort sur les plages de l'Île-du-Prince-Edouard à l'été 1991. Le virus est ici. Il ne lui manque pour se propager que les conditions propices à son développement. Lucie D'Amours craint que ce virus ne mette en péril la survie d'une grande partie du troupeau.

## **La chasse**

En 1986, la Commission royale sur les phoques et la chasse aux phoques, que dirigeait le célèbre juge Albert Malouf, concluait qu'en 1982 et 1983, l'action du lobby international contre la chasse avait injustement touché de nombreuses personnes et que tous les Canadiens devaient collaborer pour les aider. Parmi ses conclusions, on pouvait lire: «Les opérations de chasse ne font courir aucun danger important aux populations de phoques. La Commission reconnaît toutefois la forte opposition du public à l'abattage au gourdin des bébés phoques et conclut qu'il est irréaliste d'envisager la reprise de la chasse aux petits.» Ce avec quoi tous les chasseurs sont maintenant d'accord. Ce qu'ils veulent? Serge Solomon, un de leurs porte-parole, dit vouloir reprendre la chasse aux adultes, pour leur viande. On peut aujourd'hui récupérer 100% de l'animal. Sa chair est excellente au goût et riche en protéines. Mais il faudra modifier la loi et cela exige un renversement de l'opinion populaire.

Quant à la méthode de chasse, il est certain qu'elle peut sembler dure. Frapper le crâne de l'animal avec un gourdin est pourtant le moyen le plus efficace. Le biologiste Paul Montreuil confirme: «le gourdin permet de tuer l'animal instantanément», ce qui n'est le cas d'aucune chasse à l'arme à feu. Lucie D'Amours va plus loin: «C'est une des meilleures chasses qui existent du point de vue de l'efficacité. Elle est, de plus, entourée d'une tradition ancestrale et elle est régie par un code d'éthique sévère». La plupart des environmentalistes des Iles partagent cette perception et appuient le retour de la chasse, d'autant plus qu'une chasse bien gérée contribue directement à l'équilibre et à la santé du troupeau.

Si, par le passé, les Madelinots ont été condamnés sans autre forme de procès, peut-être faudrait-il aujourd'hui leur reconnaître un «droit d'appel» avant qu'une tragédie écologique (une vraie, cette fois) ne leur donne raison. Sinon, les groupes soi-disant écologiques qui ont entraîné l'arrêt de la chasse aux phoques auront fort probablement, et plus tôt qu'on ne le pense, à porter la responsabilité d'une menace implacable sur le troupeau du golfe du Saint-Laurent.



## HIVER 2007

Vol. 4 No. 1

- [Accueil](#)
- [Éditorial](#)
- [Articles](#)
- [Dossier](#)
- [Nos liens](#)
- [L'entrevue](#)
- [A lire / A voir](#)
- [Question / Réponse](#)
  
- [Le vent tourne pour l'énergie éolienne](#)
- [Chasse aux phoques: la parole aux Madelinots](#)
- [Des écolos devant les tribunaux](#)
- [Des tourbières pour demain](#)
- [Emprisonner nos rivières?](#)
- [La cogénération : une filière contestée](#)
- [La forêt de tous les espoirs](#)
- [La ville plus attrayante que la banlieue?](#)
- [Les sept péchés capitaux du maïs](#)
- [Milieux protégés](#)



### Dossier |

## 25e de Nature Québec/UQCN : Textes choisis dans FrancVert 1991-1999

Article publié en 1993 -  
Franc-vert, Vol. 10, no 6,  
p. 34-35

### Des écolos devant les tribunaux

par Clôde de Guise

Clôde de Guise collaborait régulièrement à FrancVert à titre de journaliste pigiste

Commotion au sein du Comité d'environnement de Chicoutimi! En ce matin de 1991, un huissier se présente au bureau du Comité et remet très officiellement un document qui donne à tous des frissons dans le dos: on y apprend que le Comité et son porte-parole font l'objet d'une poursuite de deux

millions de dollars et devront se présenter devant le juge dans les jours à venir.

De telles actions légales contre des écologistes sont plutôt récentes au Québec. Ce moyen d'intimidation, auquel recourent de plus en plus de promoteurs de projets, est en vogue aux États-Unis depuis le milieu des années 80. Les écologistes américains, dont des centaines ont déjà été poursuivis, ont créé l'acronyme SLAPP (Strategic Lawsuit Against Public Participation) pour identifier ce type nouveau de poursuites légales. Au pays, c'est dans l'Ouest canadien que le SLAPP progresse le plus rapidement, sous la gouverne des grandes compagnies d'exploitation forestière, comme MacMillan Bloedel qui poursuit actuellement The Friends of Clayoquot.

#### Intimider les détracteurs

«Les promoteurs sont des gens ambitieux et organisés,

[« précédente](#)

1 / 6

[suivante »](#)

[: plantes protégées?](#)

[Imprimer l'article](#)

[Envoyer par courriel](#)

Grosueur du texte : [-](#) [+](#)

- [Intentions vertes pour continent blanc](#)
- [Pollution baladeuse](#)
- [À la découverte des arbres exceptionnels](#)
- [Poussée de fièvre!](#)
- [Politis, création collective](#)
- [Draguer en eaux troubles](#)
- [Les parcs du Québec](#)



Nature Québec

**APPUYEZ FRANCVERT**

[Faites un don ou devenez membre de Nature Québec et participer ainsi au développement de FrancVert](#)

**ABONNEZ-VOUS!** Pour recevoir un message lors de la parution des dossiers

[Envoyer!](#)

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)  
[Biodiversité](#) | [Foresterie](#) | [Agriculture](#) | [Aires Protégées](#)  
[Énergie - Changements climatiques](#) | [Eau et Antenne Saint-Laurent](#)

UQCN | sensible à tous les milieux

**FrancVert**

LE WEBZINE ENVIRONNEMENTAL

HIVER 2007 | Vol. 4, No. 1

**Article publié en 1993 -Franc-vert, Vol. 10, no 6, p. 34-35**

**Des écolos devant les tribunaux**

par Clôde de Guise

## **Clôde de Guise collaborait régulièrement à FrancVert à titre de journaliste pigiste**

Commotion au sein du Comité d'environnement de Chicoutimi! En ce matin de 1991, un huissier se présente au bureau du Comité et remet très officiellement un document qui donne à tous des frissons dans le dos: on y apprend que le Comité et son porte-parole font l'objet d'une poursuite de deux millions de dollars et devront se présenter devant le juge dans les jours à venir.

De telles actions légales contre des écologistes sont plutôt récentes au Québec. Ce moyen d'intimidation, auquel recourent de plus en plus de promoteurs de projets, est en vogue aux États-Unis depuis le milieu des années 80. Les écologistes américains, dont des centaines ont déjà été poursuivis, ont créé l'acronyme SLAPP (Strategic Lawsuit Against Public Participation) pour identifier ce type nouveau de poursuites légales. Au pays, c'est dans l'Ouest canadien que le SLAPP progresse le plus rapidement, sous la gouverne des grandes compagnies d'exploitation forestière, comme MacMillan Bloedel qui poursuit actuellement The Friends of Clayoquot.

### **Intimider les détracteurs**

«Les promoteurs sont des gens ambitieux et organisés, rappelle Yves Corriveau, avocat au Centre québécois du droit de l'environnement. Lorsqu'ils se lancent dans un nouveau projet, c'est à coup de centaines de milliers de dollars et souvent de millions de dollars. Cela explique parfaitement leur détermination à arriver à leurs fins». Le SLAPP est une tactique pour accabler les détracteurs des projets, de façon à les intimider.

Il existe quelques indices permettant d'identifier qu'il s'agit bien d'une poursuite de type SLAPP. D'abord, le libelle diffamatoire est invoqué comme principal motif des poursuites légales intentées. Les gens sont le plus souvent accusés de diffamation, le libelle se rapportant à l'écrit, précise Yves Corriveau. «La diffamation, poursuit-il, se définit par le fait qu'on dévoile de l'information, qu'elle soit exacte ou erronée, dans l'intention de nuire à quelqu'un.» Par ailleurs, la mise en accusation est généralement doublée d'une injonction interlocutoire qui cloue littéralement le bec de l'accusé. Ensuite, le montant invoqué dans la poursuite est très élevé proportionnellement au préjudice réel. Et le tout se solde, plus souvent qu'autrement, par l'abandon des poursuites.

### **Le SLAPP à la québécoise**

On dénombre près de 400 groupes écologiques au Québec, dont une trentaine sont actifs sur la scène publique. Actuellement, moins d'une dizaine d'individus, généralement porte-parole du groupe, sont sous accusation. Parmi ceux qui font l'objet d'une poursuite majeure, mentionnons Pierre Gravel, porte-parole du Comité d'environnement de Chicoutimi. Lui et son groupe sont poursuivis pour la fabuleuse somme de deux millions de dollars pour libelle diffamatoire et dommages-intérêts, à la suite de leurs sorties publiques contre un projet de complexe domiciliaire de 281 habitations haut-de-gamme, intégré à un terrain de golf. Ce projet, évalué à environ 30 millions de dollars, a été présenté par Immeubles Murdock qui intente l'action en justice. Dans ce dossier, les environnementalistes ont notamment dénoncé le fait que le projet s'implante par dézonages successifs, contre la volonté des agriculteurs. «De prime abord, explique Pierre Gravel, cette poursuite a mis énormément de pression sur tout le Comité. Une vraie douche d'eau froide!» Mais une fois le choc passé, M. Gravel affirme que le groupe a choisi de ne pas se laisser intimider. Au contraire, cette poursuite a rendu public le débat et polarisé l'opinion. «En plus, ajoute-t-il, cela nous a permis de mieux comprendre le système judiciaire et nous savons aujourd'hui que des avocats sont prêts à nous défendre. Maintenant, nous ne craignons plus ce genre de poursuite dont le seul objectif est de nous faire taire.»

Un autre cas notable est celui de Guy Coté, de l'Association pour la conservation du mont Pinnacle (ACMP). Ce groupe se bat, depuis dix ans, pour conserver un des derniers massifs à l'état naturel, à proximité de Montréal. A l'été 1988, un projet des Entreprises Sibeca est dévoilé: il consiste à développer près de 325 ha du flanc nord de la montagne et à y construire 200 luxueuses résidences, un centre de ski privé et un golf de 18 trous, un projet estimé à plus de 60 millions de dollars. L'ACMP s'est aussitôt opposée au projet de développement. Guy Coté, alors porte-parole de l'Association, est bientôt poursuivi par le promoteur pour une somme de 750.000 \$ pour libelle diffamatoire et il est encore aujourd'hui sous le coup d'une injonction interlocutoire. En guise de réaction, M. Coté intente à son tour une poursuite de 50.000 \$ contre le promoteur pour libelle diffamatoire. Voilà une pratique courante de la part des poursuivis dans

les causes de SLAPP; cela augmente la difficulté à rendre un jugement et mène généralement à l'abandon des poursuites. Reste que M. Coté vit une situation cauchemardesque dont il refuse de parler. Par ailleurs, l'ACMP demeure active dans le dossier, assure son président, Richard Sommer.

Pour sa part, la saga judiciaire d'Action-Écologie et du Comité de citoyens de Saint-Jean-de-Matha commence lorsque ces groupes s'opposent publiquement à l'agrandissement du lieu d'enfouissement et dénoncent une mauvaise pratique qui entraîne la contamination de la nappe phréatique. La compagnie Bérou-Transvick tente alors une poursuite pour libelle diffamatoire contre deux membres influents du groupe Action-Écologie et contre un membre du Comité de citoyens, pour une somme de 125.000 \$ par individu. Cela n'a pas éteint pour autant l'ardeur des groupes à défendre le dossier.

## **A quand le fonds de soutien?**

Tous les cas cités démontrent assez clairement que ce sont les «grandes gueules» qu'on tente de museler. Certains écologistes vous diront même qu'une poursuite déposée contre eux serait une occasion en or de faire aux promoteurs un procès sur la place publique. «Mais il faut faire attention, rétorque Yves Corriveau. Prendre la poursuite à la légère, c'est jouer avec le feu parce que ce type de procédures peut acculer à la faillite financière le groupe ou l'individu poursuivi.»

Par conséquent, conseille-t-il, la première règle à suivre lorsqu'on est l'objet d'une poursuite pour libelle diffamatoire est de consulter un avocat pour établir qu'il s'agit bien, à première vue, d'un cas de diffamation. C'est à partir de ce moment qu'il faut desserrer les cordons de la bourse et, souvent, racler les fonds de tiroir. Yves Corriveau évalue que, pour une cause sans complication et sans appel, la personne poursuivie peut facilement engouffrer de 5000 \$ à 20.000 \$ en honoraires. Ces frais ne seront jamais remboursés. Le petit jeu légal peut s'échelonner sur trois bonnes années parce que, lorsque le promoteur a obtenu une injonction interlocutoire, plus rien ne le presse d'obtenir un jugement. De toute façon, ce n'est pas la finalité de la poursuite.

A ce jour, la majorité des individus et des groupes mis en accusation ont bénéficié d'un modeste soutien financier et d'un gros appui moral du milieu environnant. «Les poursuites seront sans doute moins nombreuses lorsque le milieu environnemental se sera doté d'un fonds monétaire collectif de soutien permettant, le cas échéant, de poursuivre ou de se défendre», soutient Yves Corriveau. Déjà, certains groupes tentent d'appliquer des mesures préventives aux poursuites. Par exemple, les membres du conseil d'administration de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) bénéficient d'une assurance contre d'éventuelles poursuites. De plus, l'organisme étudie la possibilité de recourir à un plan d'assurance collective pour protéger de la même façon l'ensemble de ses groupes affiliés.

## **Les lois silencieuses**

On doit s'attendre à ce que les promoteurs recourent de plus en plus aux poursuites de type SLAPP. Pour Yves Corriveau, les secteurs les plus touchés seront ceux du développement industriel, du développement immobilier et de la gestion des déchets solides. Aux États-Unis, il est généralement admis que le SLAPP est une pratique qui brime la liberté d'expression des citoyens cherchant à défendre leurs droits en matière d'environnement et qu'il porte une sérieuse atteinte aux principes fondamentaux de la démocratie! Certains États ont même légiféré pour protéger les citoyens contre les poursuites de type SLAPP.

Au Québec, la loi reste silencieuse sur le sujet. Par contre, une porte s'ouvrira sous peu du côté du nouveau Code civil qui entrera en vigueur en janvier 1994. «L'article 1472 apporte une note d'espoir concernant la sécurité publique», estime l'avocat Corriveau. «Toute personne, y lit-on, peut se dégager de sa responsabilité pour le préjudice causé à autrui par suite de la divulgation d'un secret commercial, si elle prouve que l'intérêt général l'emportait sur le maintien du secret et, notamment, que la divulgation de celui-ci était justifiée par des motifs liés à la santé ou à la sécurité du public.» Les avocats trouveront peut-être là les munitions pour éviter aux écologistes les plus gros «SLAPP-shot»!

## **Attention aux poursuites!**

Voici quelques conseils pratiques pour éviter les poursuites, selon Me Yves Corriveau, avocat au Centre québécois du droit de l'environnement:

- suivre une formation sur la manière d'obtenir et de divulguer l'information en environnement sans être poursuivi;
- bien connaître le promoteur et le projet;
- éviter l'improvisation et la personnalisation (par exemple, ne pas traiter votre protagoniste de criminel et ne pas porter atteinte à sa réputation);
- dénoncer des faits appuyés sur des preuves et, surtout, ne pas prêter d'intentions;
- participer à un fonds monétaire collectif de soutien pour la défense des groupes et des individus poursuivis en environnement.



*Nature Québec*

---

**UQCN** | *sensible à tous les milieux*

## HIVER 2007

Vol. 4 No. 1

- [Accueil](#)
- [Éditorial](#)
- [Articles](#)
- [Dossier](#)
- [Nos liens](#)
- [L'entrevue](#)
- [A lire / A voir](#)
- [Question / Réponse](#)
  
- [Le vent tourne pour l'énergie éolienne](#)
- [Chasse aux phoques: la parole aux Madelinots](#)
- [Des écolos devant les tribunaux](#)
- [Des tourbières pour demain](#)
- [Emprisonner nos rivières?](#)
- [La cogénération : une filière contestée](#)
- [La forêt de tous les espoirs](#)
- [La ville plus attrayante que la banlieue?](#)
- [Les sept péchés capitaux du maïs](#)
- [Milieux protégés](#)



### Dossier |

## 25e de Nature Québec/UQCN : Textes choisis dans FrancVert 1991-1999

Article publié en 1994,  
Vol. 11, no 6, p. 18-22

### Des tourbières pour demain

par Jean Cazes

D'exploitation de type minier, la récolte de la tourbe doit devenir une exploitation de type renouvelable. Les moyens: des règles de récolte et des techniques de restauration.

Fin juin. Nos regards se perdent presque à l'infini sur une plaine colorée couverte d'arbustes, les éricacées: en fleurs, celle-ci transforment les lieux en jardin. Près d'une mare, la prudence est de rigueur pour ne pas nous enfoncer dans un tapis flottant! L'attention

est d'autant plus difficile à accorder que des oiseaux rarement observés dans la région se montrent à tout moment et que de nombreux moustiques bourdonnent à nos oreilles. Les plantes insectivores ajoutent une touche exotique au paysage... Çà et là, dans des endroits plus secs, épinettes noires et mélèzes rabougris nous transportent dans le nord. Pourtant, nous nous trouvons à 15 km au sud-est de Québec, dans la tourbière Grande Plée Bleue.

Le Canada abonde en tourbières: 12% de son territoire en est recouvert, mais essentiellement dans sa portion nordique. Au Québec, ces milieux humides occupent 9% du territoire, autour des baies de James et d'Hudson, le long de la Côte-Nord et en Abitibi, ainsi que, en plus petit nombre, dans les basses-terres du Saint-Laurent et du Lac-Saint-Jean. Dans ces deux dernières régions, plusieurs tourbières ne sont cependant pas laissées aux insectes et aux oiseaux: des compagnies ont entrepris d'y prélever entre 0,5 et 6m

[« précédente](#)

1 / 7

[suivante »](#)

[: plantes protégées?](#)

[Imprimer l'article](#)

[Envoyer par courriel](#)

Grosceur du texte : [-](#) [+](#)

- [Intentions vertes pour continent blanc](#)
- [Pollution baladeuse](#)
- [À la découverte des arbres exceptionnels](#)
- [Poussée de fièvre!](#)
- [Politis, création collective](#)
- [Draguer en eaux troubles](#)
- [Les parcs du Québec](#)



Nature Québec

**APPUYEZ FRANCVERT**

[Faites un don ou devenez membre de Nature Québec et participer ainsi au développement de FrancVert](#)

**ABONNEZ-VOUS!** Pour recevoir un message lors de la parution des dossiers

[Envoyer!](#)

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)  
[Biodiversité](#) | [Foresterie](#) | [Agriculture](#) | [Aires Protégées](#)  
[Énergie - Changements climatiques](#) | [Eau et Antenne Saint-Laurent](#)

UQCN | sensible à tous les milieux

**FrancVert**

LE WEBZINE ENVIRONNEMENTAL

HIVER 2007 | Vol. 4, No. 1

**Article publié en 1994, Vol. 11, no 6, p. 18-22**

## **Des tourbières pour demain**

**par Jean Cazes**

D'exploitation de type minier, la récolte de la tourbe doit devenir une exploitation de type renouvelable. Les moyens: des règles de récolte et des techniques de restauration.

Fin juin. Nos regards se perdent presque à l'infini sur une plaine colorée couverte d'arbustes, les éricacées: en fleurs, celle-ci transforment les lieux en jardin. Près d'une mare, la prudence est de rigueur pour ne pas nous enfoncer dans un tapis flottant! L'attention est d'autant plus difficile à accorder que des oiseaux rarement observés dans la région se montrent à tout moment et que de nombreux moustiques bourdonnent à nos oreilles. Les plantes insectivores ajoutent une touche exotique au paysage... Çà et là, dans des endroits plus secs, épinettes noires et mélèzes rabougris nous transportent dans le nord. Pourtant, nous nous trouvons à 15 km au sud-est de Québec, dans la tourbière Grande Plée Bleue.

Le Canada abonde en tourbières: 12% de son territoire en est recouvert, mais essentiellement dans sa portion nordique. Au Québec, ces milieux humides occupent 9% du territoire, autour des baies de James et d'Hudson, le long de la Côte-Nord et en Abitibi, ainsi que, en plus petit nombre, dans les basses-terres du Saint-Laurent et du Lac-Saint-Jean. Dans ces deux dernières régions, plusieurs tourbières ne sont cependant pas laissées aux insectes et aux oiseaux: des compagnies ont entrepris d'y prélever entre 0,5 et 6m de tourbe. Une fois ce travail accompli, la tourbière drainée, vidée de ses habitants, s'apparente à un désert. Une situation que veut modifier une équipe de chercheurs, appuyée par l'industrie de la tourbe et par des partenaires institutionnels et gouvernementaux.

«Notre but premier, c'est que l'exploitation d'une tourbière n'entraîne pas la perte de cet écosystème», explique Line Rochefort, professeure au département de phytologie de l'Université Laval et responsable de l'équipe de recherche. De plus, en étudiant de près ce milieu, Mme Rochefort et son groupe ont découvert qu'on pourrait ensemer et cultiver la sphaigne, composante principale de la tourbe. De son côté, l'industrie convient qu'il faut transformer cette exploitation de type minier en une exploitation de type renouvelable, comme le sont l'agriculture ou la foresterie.

La survie de ce secteur est de toute façon importante pour les quelque 3000 personnes qui y trouvent un emploi en région. «Dans le Bas-Saint-Laurent, rapporte Steve Dumas, directeur de l'Association des producteurs de tourbe du Québec, l'exploitation de la tourbe est la deuxième plus grande industrie après celle de la forêt. Les ventes annuelles y ont atteint 50 millions \$ en 1993, soit les deux tiers des ventes québécoises de tourbe».

## **Une tourbe millénaire**

Il y a 12.000 ans, dans le sud du Québec, les mers postglaciaires ont succédé à l'emprise de l'inlandsis. Elles y ont laissé des dépôts argileux qui ont favorisé l'entourbement dans les dépressions topographiques. Celles-ci se sont transformées en tourbières à cause d'une combinaison de facteurs: mauvais drainage, saturation en eaux stagnantes et froid. Dans un système aussi fermé, où l'apport en eau ne provient que des précipitations, la végétation qui se décompose acidifie rapidement le milieu. Or, les sphaignes, un groupe de mousses, se plaisent en milieu acide. De plus, leur présence maintient la nappe phréatique élevée: les sphaignes absorbent jusqu'à 25 fois leur poids en eau. Au rythme d'environ 0,7mm par an, sphaignes et autres végétaux peu décomposés s'accumulent en formant de la tourbe. Une telle accumulation peut atteindre aujourd'hui neuf mètres d'épaisseur dans certaines tourbières, ce qui correspond grossièrement à plus de 6000 ans d'action naturelle!

Selon les usages auxquels on la destine, la tourbe située près de la surface n'a pas le même attrait que celle du fin fond de la tourbière. «En exploitant la tourbe, on remonte le temps, rapporte François Quinty, membre de l'équipe de recherche sur la restauration des tourbières exploitées.

Plus on creuse, plus la matière organique est décomposée». Ainsi, lorsqu'on la transforme en «peat moss» pour l'horticulture, en terreau pour la culture des champignons ou en paillis pour le jardinage, la tourbe est extraite sur les deux tiers de la profondeur de la tourbière. Alors que pour servir de biofiltre, de biofertilisant ou de matière absorbante contenue dans les serviettes sanitaires, la tourbe doit provenir des 45 premiers centimètres de la tourbière. Si on exploitait la tourbe comme combustible, tel qu'on le fait en Russie, la tourbe serait prélevée jusqu'au fond de la tourbière, laissant à nu la roche-mère.

Aujourd'hui, on extrait la tourbe à l'aide d'aspirateurs géants, tirés par des tracteurs. La récolte s'effectue couche par couche. Les exploitants déchiquent d'abord la végétation de surface pour l'incorporer aux couches sous-jacentes, puis creusent des canaux de drainage pour évacuer l'eau et favoriser l'assèchement par le soleil et le vent. Une fois

aspirée, cette tourbe est compressée en usine. En 1993, le Québec avait produit quelque 250.000 tonnes métriques de tourbe, dont environ 80% sont expédiées aux États-Unis pour des usages horticoles.

Dans la tourbière, l'assèchement causé par les canaux de drainage et le décapage total du couvert végétal entraînent souvent une absence totale et permanente d'herbacées et de sphaignes. «Environ 80% des tourbières exploitées puis abandonnées ne redeviendront jamais un écosystème fonctionnel de tourbière», signale Line Rochefort. La pauvreté de ces surfaces sèches et planes empêche l'invasion par des plantes colonisatrices de sols minéraux. Au mieux, la succession végétale amène à long terme des plantes non productrices de tourbe.

C'est depuis janvier 1993 que Line Rochefort et son équipe, constituée d'un noyau de cinq chercheurs, se penchent sur les possibilités de restauration des tourbières exploitées au Québec. En plus de consacrer beaucoup d'efforts à un volet faunique (voir l'encadré), ces scientifiques tentent de développer des techniques de réimplantation de sphaignes afin de ramener les tourbières résiduelles à des écosystèmes accumulateurs de tourbe.

Deux étés ont été consacrés à des expériences de restauration, principalement à Sainte-Marguerite-Marie (Lac-Saint-Jean), à Rivière-Ouelle et Rivière-du-Loup (Bas-Saint-Laurent) ainsi qu'à Maisonnette (Nouveau-Brunswick). On a aussi jumelé une dizaine de lieux abandonnés avec des lieux non exploités, pour des études comparatives au plan de la faune et de la flore.

### **Les sphaignes: La clé du succès?**

Comme les sphaignes ne colonisent pas facilement les tourbières abandonnées, les chercheurs de l'Université Laval ont décidé de leur donner un coup de pouce en travaillant sur diverses techniques de réintroduction.

C'est surtout la reproduction asexuée qui assure la propagation des sphaignes: leurs fragments ont le pouvoir de former de nouveaux individus. «En dispersant, à l'aide d'un épandeur à fumier, une couche de sphaigne émietlée recueillie sur le pourtour vierge d'une tourbière, avance François Quinty, on pourrait amorcer une nouvelle colonisation de la mousse sur les surfaces résiduelles». Mais pour ce faire, il faut fournir des conditions favorables. Et qui dit sphaigne, dit eau! Par exemple, chez la sphaigne brune, on a démontré qu'après 21 jours de dessiccation, il n'y avait plus aucun signe de régénération: d'où l'importance du contrôle de l'humidité et de la température sur le terrain à restaurer.

Pour rétablir les conditions d'humidité d'origine, il faut d'abord procéder au blocage des canaux de drainage. La protection des sphaignes contre l'assèchement peut aussi prendre d'autres formes telles que plantes-abri, paillis ou irrigation, ce qu'a expérimenté l'équipe de Line Rochefort. De même, une surface rugueuse favorise la croissance des sphaignes: par un léger labour, on peut recréer une sorte de complexe buttes-dépressions. Les creux retiennent l'eau et les buttes servent de barrière contre le vent tout en fournissant un habitat pour les espèces moins exigeantes en eau, telles les linaigrettes. Une autre condition qui semble stimuler la croissance de la sphaigne est la présence d'autres mousses. «En arpentant des tourbières non exploitées, rapporte Mme Rochefort, j'ai noté que les plus belles buttes de sphaigne étaient celles qui côtoyaient des espèces compétitrices. Ça mérite qu'on tente l'expérience».

### **La voie de l'avenir**

Si les expériences prouvent qu'on peut reconstituer une couverture de sphaigne continue, ce que semblent confirmer les premiers résultats obtenus à l'Université Laval, il sera permis d'envisager la culture de la sphaigne.

Les besoins d'un certain type d'industrie, comme celle des serviettes sanitaires, seraient ainsi comblés sur une petite surface. On pourrait par exemple penser, illustre Line Rochefort, qu'une compagnie n'exploite qu'une portion de tourbière à la fois. Au terme de la rotation, répartie sur dix ans, période nécessaire à la régénération d'environ un demi-mètre de tourbe décomposée à point, la première zone serait de nouveau prête à être récoltée.

L'industrie convient que la récolte de la sphaigne et de la tourbe doit devenir une opération écologiquement intégrée. D'ailleurs, l'épuisement possible de la ressource dans le Bas-Saint-Laurent et au Lac-Saint-Jean inquiète les entreprises, qui ne peuvent exploiter les tourbières de l'Abitibi ou de la Basse-Côte-Nord à cause des frais de transport.

A la suite de l'analyse des données recueillies par le groupe de Line Rochefort, un guide pratique de terrain et de restauration sera préparé dans la dernière phase du projet, en 1995. Une fois mises au point, les techniques de restauration permettront aux exploitants de la tourbe et de la sphaigne de restaurer les tourbières résiduelles et même, d'établir un plan de restauration avant que l'exploitation ne débute. La réussite de cette opération sera facilement mesurable: il suffira d'y constater le retour des insectes et de certains oiseaux. Eux ne s'y trompent pas!

## Les oiseaux parlent

Comment savoir si une tourbière restaurée a repris vie? Comment mesurer les perturbations d'une tourbière exploitée? Il suffit de le demander aux oiseaux! Tout en haut de la pyramide alimentaire, ceux-ci répondent à toute perturbation, même subtile, affectant les tourbières. Par exemple, leur succès reproducteur peut refléter de près l'abondance des insectes.

Voilà pourquoi André Desrochers, membre de l'équipe de Line Rochefort, cherche à mieux connaître les espèces qui fréquentent les tourbières non perturbées et à mesurer l'impact de la récolte de la tourbe sur ces oiseaux. Professeur en foresterie à l'Université Laval et spécialiste en ornithologie, M. Desrochers a d'abord supervisé l'inventaire réalisé à l'été 1993. Deux techniciens ont alors recueilli des données sur les populations d'oiseaux d'une vingtaine de tourbières en exploitation, abandonnées ou vierges, des régions du Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent et de Québec. On y a répertorié 65 espèces, dont quelques-unes surprendront les amateurs: le cygne siffleur, la grue du Canada, le bruant des plaines, le bruant Le Conte et la maubèche des champs.

Mais ces oiseaux rares, tout comme les espèces très communes ne sont pas de bons indicateurs. L'équipe a donc cherché, et trouvé, un «oiseau des tourbières»: la paruline à couronne rousse. «Cet oiseau au plumage sobre, raconte André Desrochers, est l'espèce la plus étroitement associée aux tourbières exploitables par l'industrie, mais non exploitées. On la rencontre rarement ailleurs, du moins en nidification La Grande Plée Bleue est un des rares endroits près de Québec où les ornithologues peuvent l'observer à coup sûr. A l'opposé, le moucherolle des aulnes évite les tourbières non perturbées au profit de celles ayant déjà été exploitées».

Les recherches actuelles aideront à combler un vide de connaissances sur un milieu plutôt ignoré par les ornithologues, spécialistes et amateurs. «On se sent explorateur quand on va dans une tourbière, évoque M. Desrochers, car on sait beaucoup moins à quoi s'attendre que dans les sites plus fréquentés. Il y a de bons récits ornithologiques à en tirer!»



Nature Québec

UQCN | sensible à tous les milieux

## HIVER 2007

Vol. 4 No. 1

- [Accueil](#)
- [Éditorial](#)
- [Articles](#)
- [Dossier](#)
- [Nos liens](#)
- [L'entrevue](#)
- [A lire / A voir](#)
- [Question / Réponse](#)

## L'entrevue

Article publié en 1999 -  
FrancVert, Vol. 16, no 1,  
p. 28-29.

### Micheline Manseau: une globe-trotter incurablement curieuse

Par Denyse Perreault

En écoutant Micheline Manseau par hasard, sans savoir qu'elle est directrice de recherche à l'Institut pour la surveillance et la recherche environnementale de Goose Bay au Labrador, on pourrait aisément penser que son métier consiste à raconter de belles histoires. Elle parle de la vie dans une colonie de fous à pattes bleues aux îles Galapagos, de l'adoption d'une couvée de 15 oies des neiges dans l'Arctique. ou

[« précédente](#)

1 / 5

[suivante »](#)

[Imprimer l'article](#)

[Envoyer par courriel](#)

Grosueur du texte : - +



Nature Québec

## APPUYEZ FRANCVERT

[Faites un don ou devenez membre de Nature Québec et participer ainsi au développement de FrancVert](#)

**ABONNEZ-VOUS!**

Pour recevoir un message lors de la parution des

[Envoyer!](#)

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)  
[Biodiversité](#) | [Foresterie](#) | [Agriculture](#) | [Aires Protégées](#)

## Article publié en 1999 - FrancVert, Vol. 16, no 1, p. 28-29.

# Micheline Manseau: une globe-trotter incurablement curieuse

Par Denyse Perreault

En écoutant Micheline Manseau par hasard, sans savoir qu'elle est directrice de recherche à l'Institut pour la surveillance et la recherche environnementale de Goose Bay au Labrador, on pourrait aisément penser que son métier consiste à raconter de belles histoires. Elle parle de la vie dans une colonie de fous à pattes bleues aux îles Galapagos, de l'adoption d'une couvée de 15 oies des neiges dans l'Arctique, ou encore des fréquentations de l'étrange oiseau berceau d'Australie. Pour conquérir les femelles, les mâles de cette espèce se volent les uns aux autres les objets de couleur qu'ils peuvent trouver... y compris les stylos des chercheurs. Car même si elle raconte avec passion ses aventures avec les oiseaux, les tortues marines, les caribous, les loups et les... humains, Micheline Manseau est avant tout une chercheuse scientifique. Et sa carrière ressemble comme deux gouttes d'eau à une bien belle histoire.

### Une globe-trotter

Rien ne semblait la destiner à ce métier de chercheuse. «Parce que je me sentais bien dans le bois, j'ai simplement choisi un domaine qui me permettait de vivre dehors le plus souvent possible», se souvient-elle. C'est ainsi qu'un diplôme d'études collégiales (DEC) en aménagement de la faune (1982) l'a d'abord amenée à travailler sur le terrain, d'un bout à l'autre du Québec.

Polyvalente et désireuse de relever sans cesse de nouveaux défis, Micheline Manseau est, par-dessus tout, incurablement curieuse. Pas surprenant qu'elle ait fini par devenir une véritable globe-trotter, comme assistante de recherche. En 1984, sa vie riche en imprévus et en... magie l'amène au Point Reyes Bird Observatory, en Californie. Elle passe ensuite cinq mois en Équateur, dont trois dans l'archipel des Galapagos.

«Ces îles composent un monde fascinant, souligne-t-elle. Les animaux y ont longtemps vécu à l'écart des humains et ils n'ont pas peur de nous». Les fous à pattes bleues ressemblent aux fous de Bassan de l'île Bonaventure. Dans la colonie où elle était installée, il suffisait de se pencher et de prendre ces oiseaux pour les mesurer et les marquer! De plus, comme il n'y a pas de différences marquées entre les saisons sur ces îles équatoriales, elle a pu étudier, en même temps, des oiseaux en parade nuptiale, et d'autres qui couvaient ou qui élevaient leurs oisillons. «Il est rare qu'on trouve de telles conditions ailleurs. Pour un chercheur, c'est une véritable aubaine»!

En 1987, huit mois en Australie lui permettent d'approcher les kangourous et d'étudier les tortues marines ainsi que le fameux oiseau berceau: «Le mâle mâche des aiguilles de pin pour colorer sa salive et «peindre» une structure en forme d'arche où il espère attirer les femelles, raconte Mme Manseau. Pour ses conquêtes, il décore aussi cet espace avec des

objets jaunes ou bleus. Comme il n'en trouve pas facilement, il passe beaucoup de temps à les dérober à ses voisins... qui viennent lui prendre les siens! Résultat: ils sont seulement quelques élus à séduire toutes les femelles»!

Dotée d'une grande intuition, Micheline Manseau arrivait aisément à décoder les mécanismes qui influencent le comportement des animaux, ainsi que leurs relations avec l'écosystème dans lequel ils vivent. Les scientifiques avec qui elle travaillait lui ont donc suggéré de reprendre le chemin de l'école pour devenir à son tour une «vraie» chercheuse. Entre 1987 et 1989, sur ces conseils, elle a complété un baccalauréat en biologie en Colombie-Britannique et à Rimouski.

## **Ensuite l'Arctique**

C'est la curiosité, encore une fois, qui a amené Mme Manseau dans le Grand Nord canadien, pour compléter une maîtrise sur les oies blanches entre 1989 et 1991. «Je suis immédiatement tombée en amour avec ce milieu», raconte-t-elle. Avec son assistant de recherche, elle a adopté une couvée pour étudier la croissance de 15 oisillons. «Ils nous ont suivis partout durant plusieurs mois, 24 heures par jour! C'était une période de clarté continue, et il fallait protéger nos oiseaux des prédateurs, comme leurs vrais parents l'auraient fait».

Pour son doctorat, elle a ensuite découvert l'univers complexe des caribous de la rivière George. «La possibilité d'étudier un système naturel qui bascule d'un extrême à l'autre est une occasion unique qui nous permet de mieux comprendre comment fonctionnent les mécanismes de la nature, rappelle Mme Manseau. C'est arrivé avec cette population de caribous qui, en moins de 30 ans, est passée de quelques milliers de têtes à plus de 800.000. Nous avons pu observer l'effet qu'un tel changement peut avoir sur un milieu de vie».

En 1996, elle s'est aussi intéressée aux loups de la réserve faunique des Laurentides. «J'avais envie de connaître l'influence des activités touristiques, de la trappe et de la coupe de bois sur les populations de loups, explique-t-elle. Comme nous, ces animaux vivent en société. Il est fascinant de comprendre leur comportement». À l'Institut pour la surveillance et la recherche environnementale de Goose Bay, la chercheuse supervise maintenant les activités de recherche sur les effets des vols militaires à basse altitude sur la faune et la flore du nord-est du Nouveau-Québec et du Labrador.

## **Le partage des connaissances**

En fait, Mme Manseau a de la chance. Elle apprend tout le temps et elle fait ce qui lui plaît le plus. Si elle doit parfois effectuer des travaux de laboratoire, elle passe l'essentiel de son temps dehors. Elle apprécie travailler en équipe, avec des gens qui ont des connaissances différentes des siennes, et elle préfère collaborer plutôt que cultiver les rivalités. Pour elle, il est essentiel de partager les résultats de ses recherches avec les gens qui vivent sur le territoire étudié... et de tenir compte de leurs connaissances.

«Chez les autochtones, il y a de nombreux spécialistes qui connaissent très bien la nature, fait-elle remarquer. Ils voient le monde avec d'autres yeux que les nôtres. Ça devient encore plus intéressant d'associer nos expériences! Biologistes et autochtones doivent essayer d'appivoiser l'univers de l'autre. Peut-être qu'en mettant nos connaissances ensemble nous arriverons à trouver les moyens de préserver notre coin de planète».

Micheline Manseau croit que l'un des principaux défis de sa génération consiste à assurer la survie des écosystèmes naturels et de leurs habitants. Ça ne sera peut-être pas facile, parce que la population humaine augmente rapidement et qu'il lui faut de plus en plus d'espace. Mais elle se dit optimiste: «Je pense que nous saurons faire en sorte que la belle histoire de la vie puisse se poursuivre encore longtemps».

**Note de la rédaction - 2007** : Micheline Manseau est actuellement chercheure à Parcs Canada et professeur associé à l'université du Manitoba. [Pour en savoir plus >>](#)

**Il est encore temps...**

**ONU**travaille



**Journée Mondiale  
des Animaux  
6 Octobre 2002**

